

Image not found or type unknown



Garantie d'un appareil acheté à une société en liquidation judici

Par **caball**, le **04/11/2008** à **16:34**

j'ai acheté unDVD enregistreur il y a un an à une société . L'appareil était garanti 3 ans. Il est tombé en panne et je l'ai envoyé à leur service après-vente le 13 octobre. J'ai reçu un mail me confirmant la réception. Depuis la société a été placée en liquidation judiciaire et je n'ai plus aucune nouvelle. Impossible de les contacter par téléphone ou mail
quels sont les recours possibles?
D'avance merci